Aux pèlerinages annoncés cette semaine sont venus s'ajouter jeudi ceux de Montreuil-sur-Maine et de la Possonnière.

Chapelle des Religieuses de la Visitation. — Dimanche 1er juillet, à 4 heures, pèlerinage des Enfants de Marie de l'Evêché, allocution

par M. Baudriller, vicaire général, et salut solennel.

Lundi 2 juillet, fête de la Visitation de la Sainte Vierge, messes à 6 h., 6 h. 1/2 et 8 h. Exposition du Très Saint-Sacrement. — A 3 h. 1/2 vêpres solennelles chantées par les Religieuses de Saint-Charles. Sermon par M. l'abbé Olivier, professeur à l'Externat Saint-Maurille. Salut solennel et vénération des reliques de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal.

Mardi 3 juillet, solennité de l'Adoration perpétuelle. Messes à 6 h., 6 h. 1/2 et 8 h. Le soir à 7 h., sermon par M. l'abbé Boré,

vicaire à Saint-Laud, amende honorable et salut solennel.

Vendredi 6 juillet, premier vendredi du mois, messes à 6 heures et 6 h. 1/2. Exposition du Très Saint-Sacrement. — Le soir, à 4 h., réunion des Associés de la Garde d'Honneur. Sermon par M. l'abbé Fruchaud, aumônier au Bon-Pasteur, recommandations, salut et distribution des Billets-zélateurs.

Les vendredis 13, 20 et 27 juillet, la messe de 6 h. 1/2 sera dite

pour les pécheurs inscrits au Cadran de la Miséricorde.

CHAPELLE DE NOTRE DAME-SOUS-TERRE. (Monastère de l'Esvière.) — Lundi 2. Fête de la Visitation de la très Sainte Vierge, à 4 h. 1/2 sermon par le R. P. Abel, capucin. Salut du Très Saint-Sacrement. Indulgence plénière par Bref du Pape Pie IX. Indulgence de 7 ans et 7 quarantaines par affiliation à la Sainte-Maison de Lorette.

Mardi 3. Messe à 7 1/2 à l'autel Saint-Antoine.

Samedi 7. Saint Laurent de Brind, confesseur, 1er Ordre, capucin.

Indulgence plénière.

CHAPELLE DE NOTRE-DAME-DU BON-CONSEIL (rue de Paris, 59). — Les exercices de la retraite annuelle pour les demoiselles employées de commerce, modistes, maîtresses d'ateliers, institutrices, commenceront le lundi soir 2 juillet, fête de la Visitation, à 8 h. — Le mardi et les autres jours de la semaine, le matin, messe à 5 h. 4/2, instruction à 6 heures. Le soir, à 8 heures, instruction, salut. — Dimanche 8 juillet, messe de communion à 8 heures. Le soir, à 3 heures, instruction, salut solennel. La retraite sera prêchée par un Père de la Compagnie de Jésus.

CHAPELLE DU FAUBOURG SAINT-MICHEL. — Archiconfrérie de Saint-Joseph. — Mercredi 4 juillet, à 8 heures, messe, instruction, recom-

mandations, bénédiction.

CHAPELLE DU CHAMP-DES-MARTYRS. — Pendant le mois de juillet une messe est dite tous les jours à 6 heures. Elle est ordinairement suivie de plusieurs autres messes. Le dimanche, messe à 8 heures et salut à 5 heures, suivant l'usage.

Aux pèlerinages annoncés précédemment il faut ajouter ceux de

Soulaire, Foudon, Mûrs et Faveraye-Mâchelles.

Pendant les six premiers mois de cette année il a été célèbré 593 messes dans la chapelle, soit 222 de plus que pendant le semestre correspondant de l'année dernière.